



**COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025 À 20 h 00 – Salle du Conseil**

.....

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance
comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00. Il rappelle les points à l'ordre du jour et propose d'ajouter deux points supplémentaires, à savoir :

- Foncier : Approbation de la convention d'autorisation de travaux et d'occupation temporaire de terrain portant sur des travaux de forage dans le cadre de l'étude sur la nappe alluviale du Giffre à conclure avec la CCMG ;
- Travaux : Approbation de la convention avec l'INRAP relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive pour le secteur dénommé « Morillon, Abords église et presbytère ».

Les élus acceptent l'ajout de ces points à l'ordre du jour, dont les éléments ont été adressés par courriel aux élus respectivement le 15 et le 16 octobre 2025.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, Mme DUNOYER Marie, M. BOUVET Jérémie, Mme PEREIRA Jocelyne, M. SÉRAPHIN Gilles.

Absents excusés :

M. GIRAT Martin qui donne pouvoir à M. CLERENTIN Raphaël,
M. CONVERSY Éric qui donne pouvoir à M. BOUVET Jérémie.

Secrétaire de séance : M. SÉRAPHIN Gilles

- 1. Fonctionnement des assemblées : Adoption du procès-verbal des réunions du Conseil municipal du 4 septembre 2025 :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 2. Fonctionnement des assemblées : Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :**

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

3. **Administration générale :** Modification des statuts du Syndicat intercommunal des Montagnes du Giffre portant restitution des compétences autres que l'eau potable et l'assainissement collectif aux communes membres :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Aménagement :** Demande de subvention dans le cadre du programme LEADER pour le projet de réhabilitation des espaces publics internes de la station de Morillon 1100 – les Esserts – Modification de la délibération n°2024.90 du 17 octobre 2024 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Foncier :** Fin de portage par l'EPF 74 -rétrocession à la Commune des parcelles acquises en 2015 et situées sur les secteurs « La Pusaz » et « Les Mollards » ayant appartenu aux consorts GAIDON-EMONET-DÉNARIÉ-DELACOSTE :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Foncier :** Fin de portage par l'EPF 74 - rétrocession à la Commune des parcelles acquises en 2016 et situées sur les secteurs « La Pusaz » et « Les Mollards » ayant appartenu aux consorts BAUD-LEROY-DUBOIS :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Urbanisme :** Délibération actant la non-nécessité d'une étude d'impact pour la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **Urbanisme :** Définition des modalités de mise à disposition du public du dossier de la modification simplifiée n°1 du PLU :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **Urbanisme :** Approbation de la convention pour le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme à conclure avec la CCMG :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **Cadre de vie :** Approbation du principe du stationnement payant et des tarifs sur les parkings de la base de loisirs du Lac bleu à Morillon – Modification de la délibération n°2024.40 du 21 mars 2024 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC 11 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION (M. JÉRÉMIE BOUVET POUR LE COMPTE DE M. ÉRIC CONVERSY DONT IL A LE POUVOIR)

11. **Sports :** Attribution des primes de résultat pour l'année 2025 pour les sportifs de haut-niveau dans le cadre du contrat de sponsoring :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Vie associative : Désignation des représentants de la commune au sein du conseil d'administration du comité des fêtes de Morillon :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Affaires sociales : Approbation des tarifs de l'opération Ski pour tous pour la saison hivernale 2025-2026 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. (point rajouté à l'ordre du jour) Foncier : Approbation de la convention d'autorisation de travaux et d'occupation temporaire de terrain portant sur des travaux de forage dans le cadre de l'étude sur la nappe alluviale du Giffre à conclure avec la CCMG :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. (point ajouté à l'ordre du jour) Travaux : Approbation de la convention avec l'INRAP relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive pour le secteur dénommé « Morillon, Abords église et presbytère » :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Questions diverses :

La séance est levée à 21h51.

Fait à Morillon, le 17 octobre 2025

Le Maire

M. Simon BEERENS-BETTEX

La secrétaire de séance

M. Gilles SÉRAPHIN